

Réaction à l'annonce ERDF sur l'autoconsommation photovoltaïque

Linky va permettre de faciliter le déploiement de l'autoconsommation...et réciproquement.

Le projet Linky est en phase de déploiement afin d'équiper 35 millions de foyers d'ici 2021. Pourquoi le déploiement de cet objet connecté rencontre autant de résistance de la part de certains citoyens ?

Cette résistance est principalement causée par la perception qu'ont les Français de Linky, qui est perçu ([selon UFC que Choisir](#)) comme un outil apportant des services à EDF et trop peu aux usagers. Ces derniers ne comprennent pas pourquoi on leur demande de financer à travers leur facture d'électricité, le déploiement d'un boîtier qui leur apporte si peu d'avantages.

Mais avec l'annonce récente de ERDF à propos de l'autoconsommation, l'image de Linky va reprendre de la couleur.

Les Français qui souhaitent produire leur électricité afin de réduire ce qu'ils achètent au réseau doivent choisir entre deux options : soit consommer toute l'énergie sur place, soit revendre le surplus à EDF. Autant tout consommer sur place n'ajoute pas de frais supplémentaires pour l'utilisateur, autant la revente du surplus représente souvent un surcoût dissuasif. En effet, actuellement pour la revente de surplus de l'énergie produite en autoconsommation, il faut faire installer par ERDF un compteur supplémentaire tête bêche, un pour l'achat et un pour la vente. Mais grâce à Linky, qui permet de compter l'énergie dans les deux sens et a des tarifs différents, ERDF va faire économiser l'ajout d'un compteur aux sites en autoconsommation, soit environ 600 € d'installation + 62€/ an de location, de quoi rendre le sourire aux consommateurs qui souhaitent produire leur énergie potagère.

Cela ressemble à une opération gagnant-gagnant, ce qui nous permet de passer du stade opposition stérile à une collaboration constructive. Et si c'était cela la vraie transition ?

**Grégory Lamotte,
Fondateur de Comwatt**